

Les Togolais tolérants envers (la majorité) des minorités et en faveur de l'égalité des sexes

Dépêche No. 238 d'Afrobaromètre | Thomas Isbell et Hervé Akincho

Sommaire

Le gouvernement togolais a récemment pris des mesures en vue de protéger les droits de la femme et des minorités. L'une consiste en la promulgation, après plusieurs années de lutte des organisations de protection des droits humains, d'un nouveau code pénal en novembre 2015 qui consacre un renforcement des protections contre les violences faites sur la base du sexe et les discriminations faites sur la base du sexe, de l'origine ethnique, de la religion, et d'autres facteurs. Il faut cependant noter que ce texte renforce les sanctions en direction des personnes qui entretiennent des relations homosexuelles (Journal Officiel, 2015).

L'autre avancée au niveau des textes concerne la loi portant sur le droit foncier, adopté par l'Assemblée Nationale en juin 2018, qui harmonise la cohabitation du droit traditionnel et du droit moderne et consacre l'égalité entre la femme et l'homme (Kakpo, 2018; Korolakina, 2016; LomeChrono, 2018).

Le plaidoyer de la société civile et un programme du gouvernement visant la conversion des exciseuses traditionnelles en agents de développement économique en mettant à leur disposition des prêts et des formations auraient favorisés la baisse de la prévalence de l'excision (Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme, de la Protection de l'Enfant et des Personnes Agées, 2008; Dagban-Zonvide, 2013; 27avril.com, 2014; Réaux, 2018). Selon la troisième Enquête Démographique et de Santé au Togo (2013), le taux de prévalence de l'excision baisse avec l'âge des femmes, allant de 10,2% chez les femmes de 40 à 45 ans à 0,3% chez les moins de 15 ans. Les mariages précoces (avant 15 ans) sont également en recul, allant de 11,1% chez les femmes de 45 à 49 ans à 1,9% chez les 15-19 ans.

Malgré les avancées sur certains points, la réalité est encore tout autre dans plusieurs domaines. Ainsi, contrairement à la promesse de parité homme-femme faite par le Président Faure Gnassingbé, avant les législatives de 2013, 19% seulement des élus à l'Assemblée Nationale étaient de sexe féminin. La représentation des femmes dans l'équipe gouvernementale ne permet pas de redresser la barre car elle est également de 19% (Republicoftogo.com, 2018; Assemblée Nationale Togolaise, 2015). Quand bien même il y a amélioration au niveau de l'accès des filles à l'éducation, leur rétention dans le système demeure toujours problématique (PASEC, 2016). Et la prévalence des violences envers les femmes demeure préoccupante: Selon l'Enquête Démographique et de Santé (2013), 10% des femmes interrogées ont rapporté avoir subi des violences physiques au cours des 12 mois précédant l'enquête, et 4% ont rapporté des violences sexuelles; 7% seulement des victimes ont porté plainte pour ces violences auprès des autorités compétentes.

Nous étudions dans cette dépêche la tolérance sociale et les attitudes en ce qui concerne l'égalité des sexes au Togo. Les résultats révèlent que la plupart des Togolais affichent des attitudes tolérantes à l'égard des personnes d'autres origines ethniques, religions, et nationalités, mais que très peu affichent la même tolérance à l'endroit des personnes qui entretiennent des relations homosexuelles.

Les Togolais soutiennent largement l'égalité des sexes en ce qui concerne les opportunités de la vie, telles que l'accès à l'éducation et au foncier et une chance réelle de décrocher un mandat public électif. Mais lorsque l'emploi se fait rare, une minorité significative préfèrent donner priorité aux hommes. Et la plupart des citoyens pensent qu'il vaut mieux pour une famille qu'une femme porte la responsabilité principale de sa gestion et de l'encadrement des enfants.

En ce qui concerne une question accessoirement connexe liée aux stratégies de réduction du taux de fertilité du pays, une majorité soutiennent la promotion de l'accès universel des filles à l'éducation et de l'autonomie financière des femmes, ainsi que l'adoption d'une politique limitant les naissances à trois enfants par famille.

Enquête d'Afrobaromètre

Afrobaromètre est un réseau de recherches panafricain et indépendant qui conduit des enquêtes sur les attitudes du public envers la démocratie, la gouvernance, les conditions économiques, et des questions connexes dans les pays d'Afrique. Six rounds d'enquêtes ont été conduits dans 37 pays entre 1999 et 2015, et les enquêtes au titre du Round 7 s'achèvent en 2018. Afrobaromètre réalise des entretiens face-à-face dans la langue choisie par le répondant avec des échantillons représentatifs nationaux.

L'équipe d'Afrobaromètre au Togo, conduite par Center for Research and Opinion Polls (CROP), s'est entretenue avec 1.200 adultes togolais en novembre 2017. Un échantillon de cette taille produits des résultats d'ordre national avec une marge d'erreur de +/-3 points de pourcentage à un niveau de confiance de 95%. Des enquêtes ont été précédemment menées au Togo en 2012 et 2014.

Résultats clés

- Neuf Togolais sur 10 expriment des attitudes tolérantes envers les personnes de différentes origines ethniques, religions, et nationalités. Mais un sur 10 seulement sont aussi tolérants envers les personnes qui entretiennent des relations homosexuelles.
- Un Togolais sur huit environ affirment avoir été victime de discrimination sur la base de leur sexe (12%) ou religion (13%) durant l'année précédente. Un plus grand nombre (20%) déclarent avoir été victimes de discrimination sur la base de leur origine ethnique.
- Généralement, les Togolais affichent aujourd'hui des positions positives quant à l'égalité des sexes dans leur pays. La plupart affirment que les garçons et les filles ont les mêmes chances d'aller à l'école (96%) et que les femmes ont les mêmes chances que les hommes d'obtenir un emploi rémunéré (90%) et de posséder ou hériter de terres (79%).
- La plupart des Togolais soutiennent également le principe de l'égalité des sexes par rapport à la propriété foncière (82%) et aux mandats publics électifs (84%). Le soutien au principe d'égalité est quelque peu plus faible (65%) lorsque l'emploi se fait rare. Et deux-tiers (65%) de tous les répondants – dont trois-quarts (74%) de femmes – affirment qu'il vaut mieux pour une famille qu'une femme, plutôt qu'un homme, porte la responsabilité principale de sa gestion et de l'encadrement des enfants.
- La majorité des Togolais affirment que le taux de fertilité du pays pourrait être efficacement contrôlé à travers la promotion de l'accès universel des filles à l'éducation (88%), la promotion de l'autonomie financière des femmes (84%), et l'adoption d'une politique limitant les naissances à trois enfants par famille (58%).

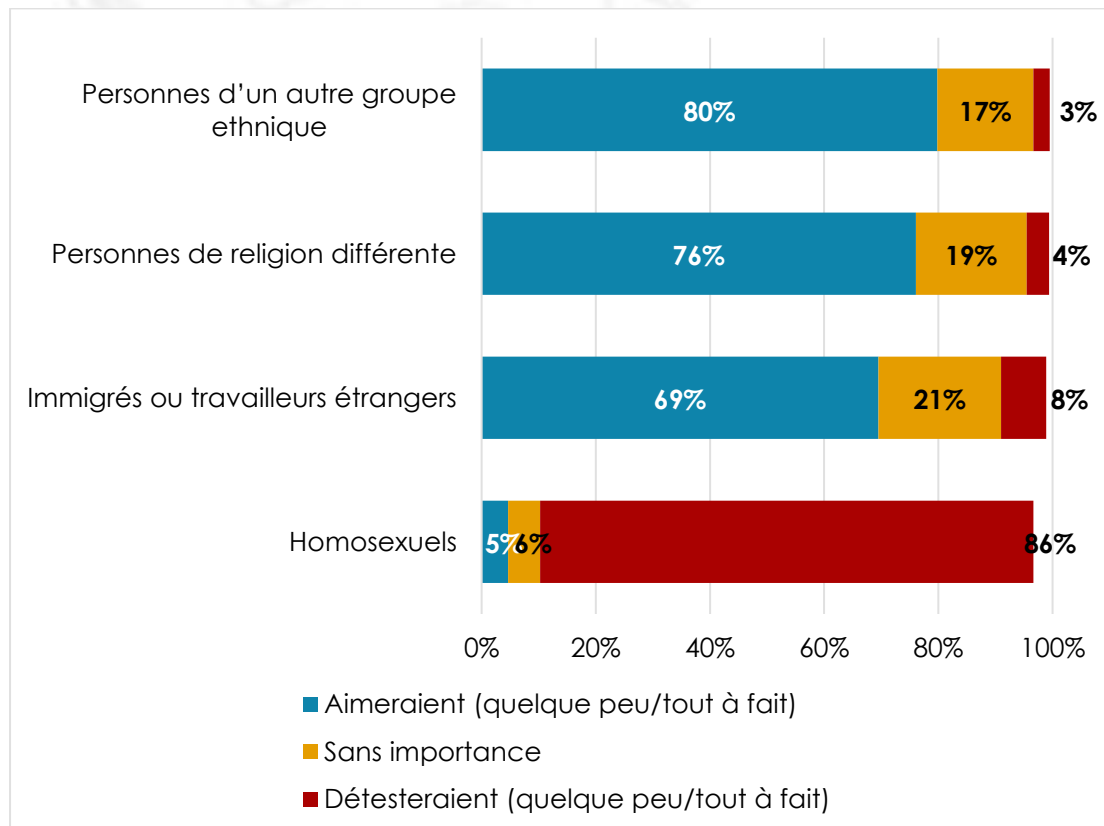
Tolérance sociale

Pour une écrasante majorité de Togolais, l'origine ethnique, la religion, et le pays d'origine ne constituent pas des obstacles à l'acceptation sociale (Figure 1). Plus de neuf Togolais sur 10 affirment qu'ils aimeraient (80% « tout à fait » ou « quelque peu ») ou que cela serait « sans importance » (17%) s'ils devaient avoir des voisins d'une autre origine ethnique. Les proportions sont semblables en ce qui concerne des voisins qui pratiquent une religion différente (76% aimeraient, et 19% affirment que cela serait sans importance) et des voisins immigrés ou travailleurs étrangers (69% aimeraient, et 21% sans importance). Ces attitudes n'ont pas changé depuis l'enquête 2014 d'Afrobaromètre.

Cependant, presque neuf Togolais sur 10 (86%) affirment qu'ils détesteraient avoir des voisins qui entretiennent des relations homosexuelles, dont 82% qui affirment qu'ils le « détesteraient tout à fait ». Ce qui représente une baisse de 3 points de pourcentage – la marge d'erreur de l'enquête – par rapport à 2014. Seul 6% affirment que cela serait sans importance, et encore moins (5%) affirment qu'ils aimeraient avoir des voisins homosexuels.

Ces attitudes envers les homosexuels semblent constantes indépendamment de la situation géographique urbaine ou rurale, du sexe, du groupe d'âge, et de la situation économique du répondant. Seul le niveau d'instruction des répondants fait une différence; étonnamment, les Togolais les plus instruits sont les plus susceptibles d'affirmer qu'ils détesteraient vivre près de personnes qui entretiennent des relations homosexuelles (89%, contre 83% de ceux qui n'ont bénéficié d'aucune éducation formelle).

Figure 1: Tolérance sociale | Togo | 2017

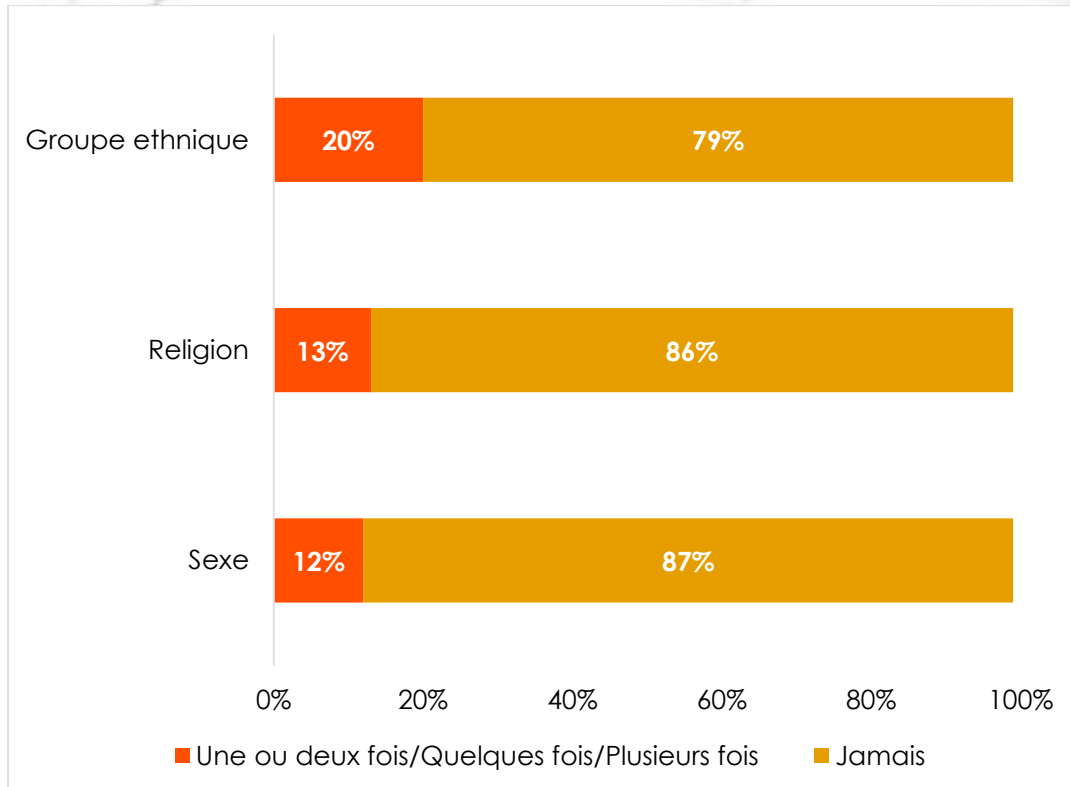


Question posée aux répondants: Pour chacun des groupes de personnes suivants, veuillez indiquer si vous aimeriez ou détesteriez les avoir pour voisins, ou si cela est sans importance: Les personnes d'un autre groupe ethnique? Les immigrés ou travailleurs étrangers? Les personnes de religion différente? Les homosexuels?

Discrimination et harcèlement

Malgré des niveaux élevés de tolérance au Togo envers les personnes d'autres origines ethniques, religions, et nationalités, la discrimination et le harcèlement continuent d'affecter une minorité importante de citoyens. Un répondant sur cinq (20%) affirment avoir été victime de discrimination ou de harcèlement sur la base de leur origine ethnique durant l'année précédant l'enquête. Un sur huit environ affirment que leur religion (13%) ou leur sexe (12%) était la base des actes de discrimination/harcèlement dont ils ont été victimes (Figure 2).

Figure 2: Expérience de discrimination ou de harcèlement | Togo | 2017

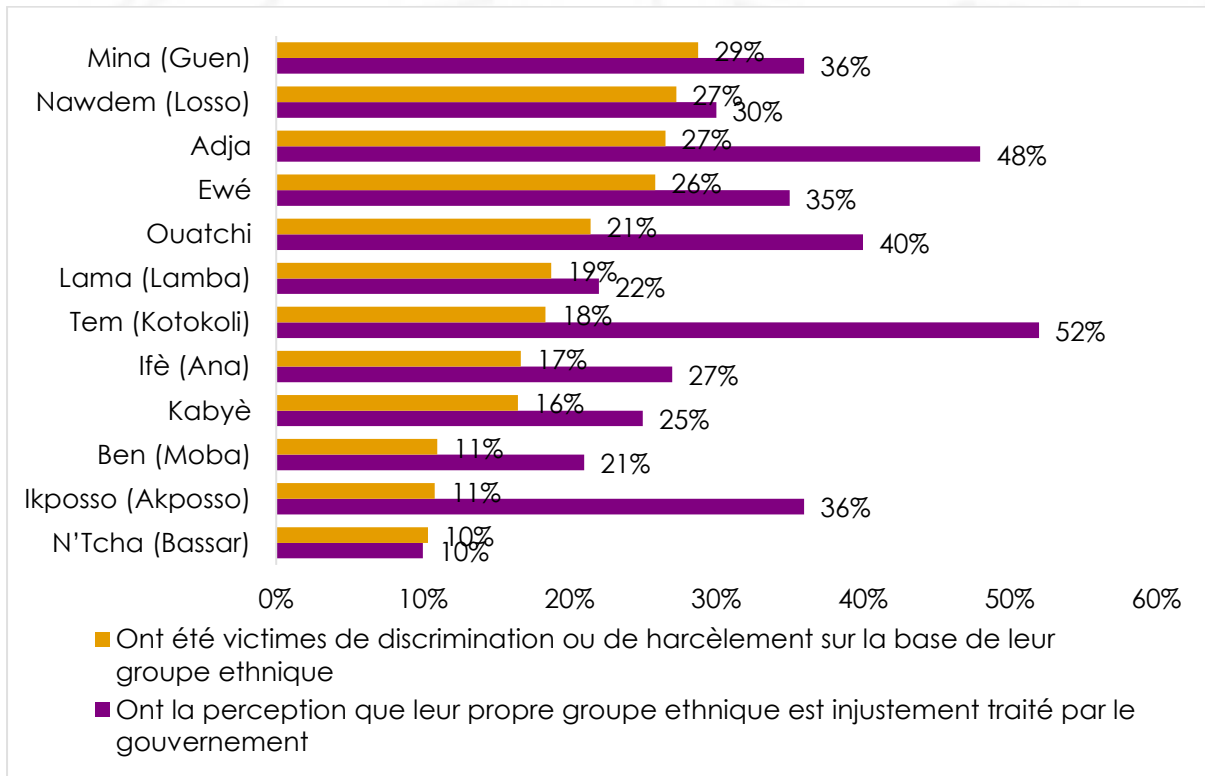


Question posée aux répondants: Au cours de l'année dernière, à quelle fréquence, le cas échéant, avez-vous personnellement été l'objet de discrimination ou harcelé sur la base de l'un quelconque des éléments suivants: Votre groupe ethnique? Votre religion? Votre sexe?

Les expériences de discrimination et de harcèlement basées sur l'appartenance ethnique varient considérablement d'un groupe ethnique à l'autre. Il convient de noter que la répartition par groupe ethnique des réponses aux enquêtes nécessite d'analyser de petits sous-échantillons, produisant des résultats avec des marges d'erreur très grandes. Ainsi, à l'exception des groupes Ewé et Kabyè, les pourcentages signalés devraient être considérés comme à titre indicatif et interprétés avec prudence. Compte tenu de cette réserve, nous découvrons que l'expérience de discrimination ou de harcèlement sur la base de l'appartenance ethnique est surtout fréquemment signalée parmi les membres des groupes Mina (Guen) (29%), Nawdem (Losso) (27%), Adja (27%), et Ewé (26%) (Figure 3).

A la question de savoir à quelle fréquence, le cas échéant, les membres de leur groupe ethnique sont traités injustement par le gouvernement, les Tem (Kotokoli) sont ceux qui affirment le plus fréquemment que cela arrive « souvent » ou « toujours » (52%), suivi par les Adja (48%) et les Ouatchi (40%).

Figure 3: Discrimination/harcèlement et traitement injuste sur la base de l'appartenance ethnique | par groupe ethnique | Togo | 2017

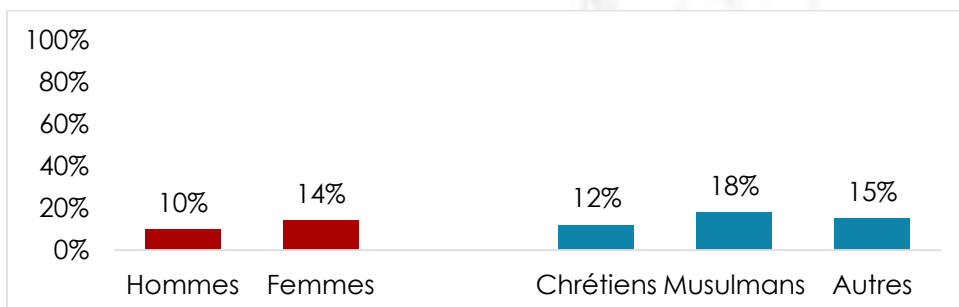


Question posée aux répondants:

- Au cours de l'année dernière, à quelle fréquence, le cas échéant, avez-vous personnellement été l'objet de discrimination ou harcelé sur la base de l'un quelconque des éléments suivants: Votre groupe ethnique? (% qui répondent « une ou deux fois, » « quelques fois, » ou « plusieurs fois »)
- A quelle fréquence, le cas échéant, les [membres de votre groupe ethnique] sont-ils injustement traités par le gouvernement? (% qui répondent « souvent » ou « toujours »)

Les femmes sont légèrement plus susceptibles que les hommes, à 14% contre 10%, d'affirmer avoir subi des actes de discrimination ou de harcèlement sur la base du sexe, alors que les répondants Musulmans signalent plus fréquemment des actes de discrimination/harcèlement basés sur la religion que les Chrétiens (18% contre 12%) (Figure 4).

Figure 4: Expérience de discrimination/harcèlement sur la base du sexe ou de la religion | par sexe et religion | Togo | 2017



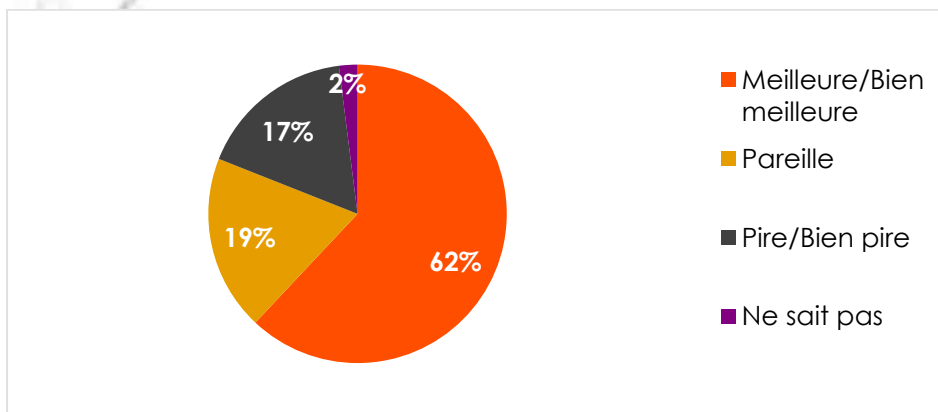
Question posée aux répondants: Au cours de l'année dernière, à quelle fréquence, le cas échéant, avez-vous personnellement été l'objet de discrimination ou harcelé sur la base de l'un quelconque des éléments suivants: Votre sexe? Votre religion? (% qui répondent « une ou deux fois, » « quelques fois, » ou « plusieurs fois »)

Attitudes par rapport à l'égalité des sexes

Egalité de chances pour les femmes

Six Togolais sur 10 (62%) affirment que la situation s'est améliorée au cours des dernières années en ce qui concerne l'égalité de chances et de traitement en faveur des femmes (Figure 5). Un sur cinq (19%) environ pensent que rien n'a changé, et 17% pensent que la situation a empiré.

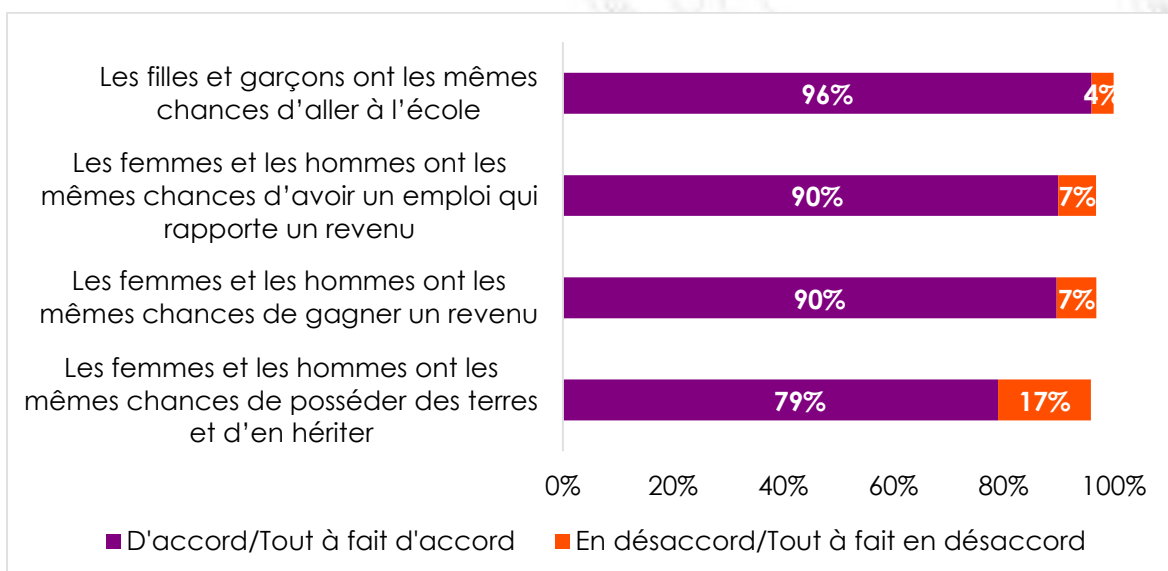
Figure 5: Meilleure ou pire: Egalité de chances et de traitement en faveur des femmes | Togo | 2017



Question posée aux répondants: Dites-moi, s'il vous plaît, si la situation des choses suivantes est pire ou meilleure aujourd'hui qu'il y a quelques années, ou si elles sont demeurées à peu près pareilles: Egalité de chances et de traitement en faveur des femmes?

A propos de l'accès aux opportunités dans le Togo d'aujourd'hui, une grande majorité affirme que les filles ont les mêmes chances que les garçons de bénéficier d'une éducation (96%) et que les femmes ont les mêmes chances que les hommes d'obtenir un emploi rémunéré et un revenu (90%) et posséder et hériter de terres (79%) (Figure 6).

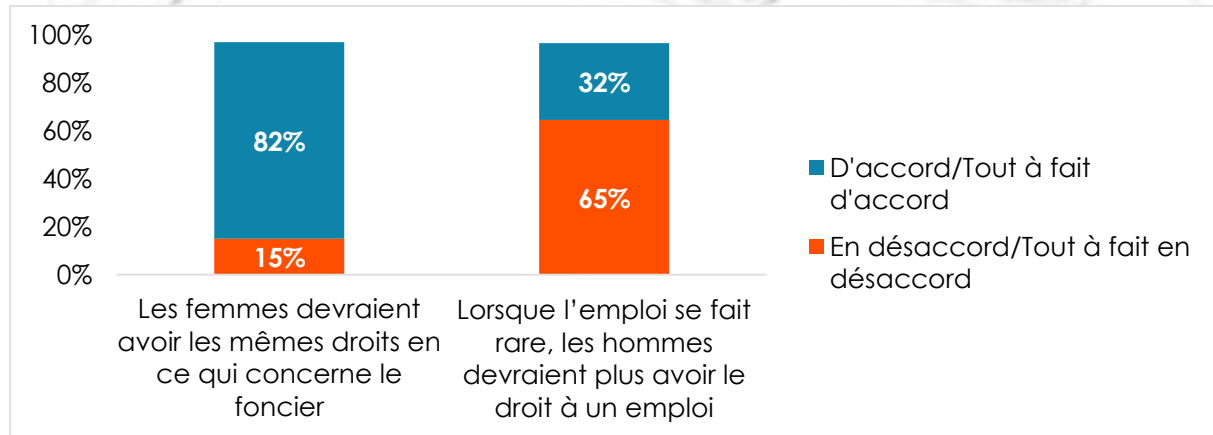
Figure 6: Egalité de chance | Togo | 2017



Question posée aux répondants: Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez me dire si vous êtes en désaccord ou d'accord.

S'agissant de leurs opinions relatives au principe des droits de la femme, la plupart des Togolais sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » pour dire que les femmes devraient avoir les mêmes droits que les hommes de posséder et hériter de terres (82%). Deux-tiers des répondants sont également en faveur de l'égalité des droits à un emploi, mais une proportion considérable d'un sur trois (32%) affirment que lorsque l'emploi se fait rare, les hommes devraient avoir « plus droit à un emploi » que les femmes (Figure 7).

Figure 7: Les femmes devraient-elles bénéficier de l'égalité des droits relatifs au foncier et à l'emploi? | Togo | 2017

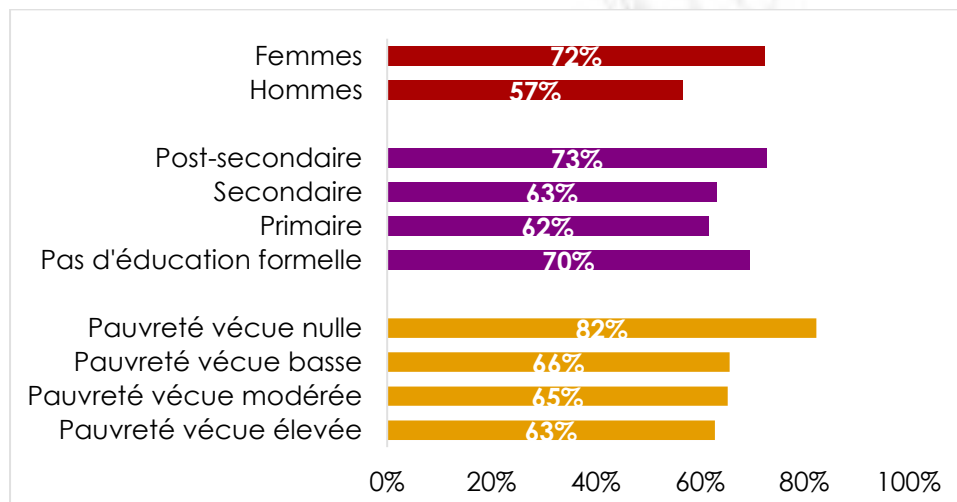


Question posée aux répondants: Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez me dire si vous êtes en désaccord ou d'accord:

- Lorsque l'emploi se fait rare, les hommes devraient plus avoir le droit à un emploi?
- Les femmes devraient avoir les mêmes droits de posséder et hériter de terres?

Le désaccord avec l'idée selon laquelle les hommes devraient bénéficier d'un traitement préférentiel en temps de rareté de l'emploi est particulièrement élevé parmi les femmes (72%, contre 57% chez les hommes), les répondants ayant reçu une éducation post-secondaire (73%), et les répondants les plus riches (82%) (Figure 8).

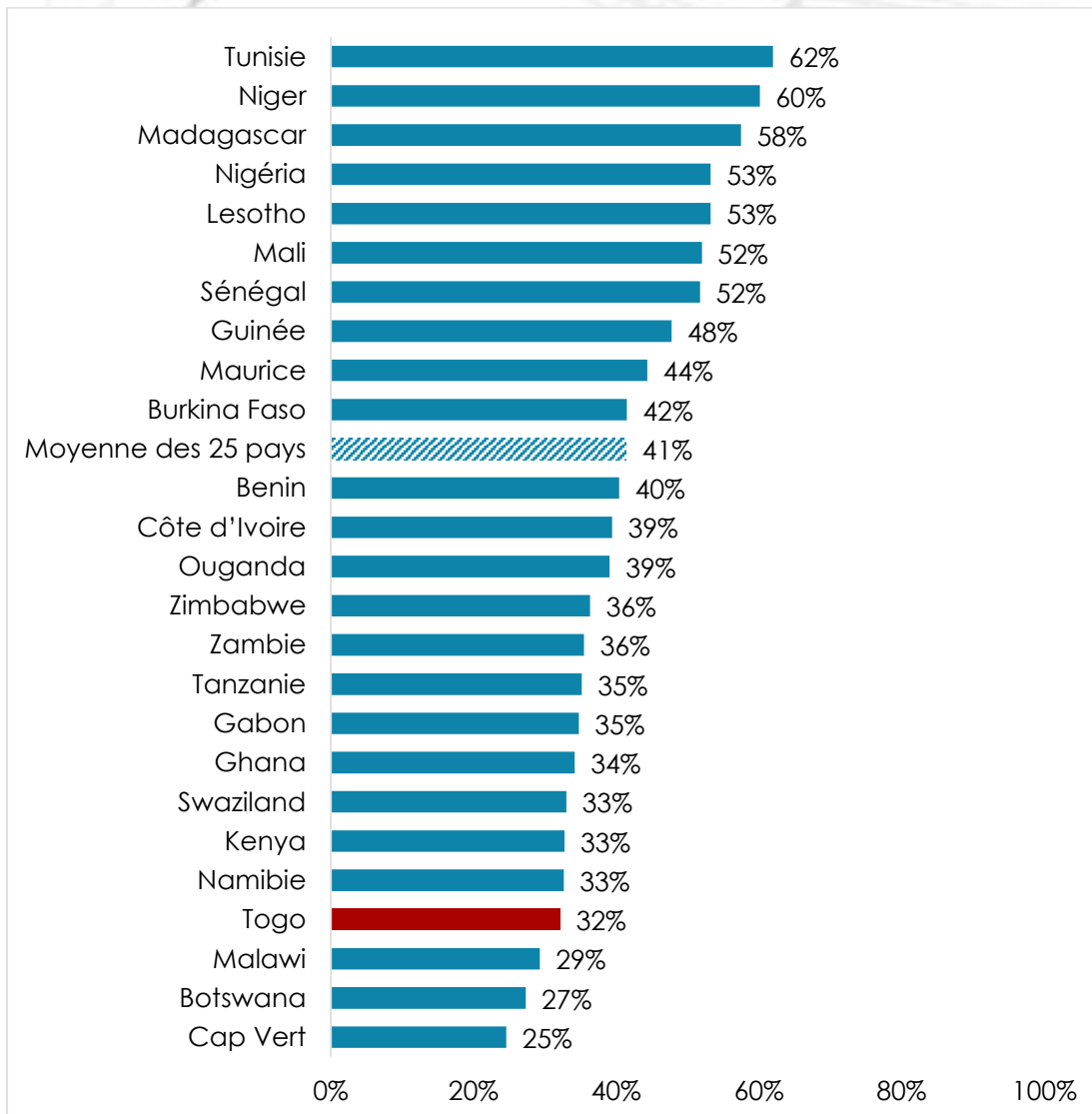
Figure 8: Les hommes ne devraient pas avoir plus droit aux emplois rares | par groupe socio-démographique | Togo | 2017



Question posée aux répondants: Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez me dire si vous êtes en désaccord ou d'accord: Lorsque l'emploi se fait rare, les hommes devraient plus avoir le droit à un emploi que les femmes? (% qui sont « en désaccord » ou « tout à fait en désaccord »)

Au nombre des 25 pays africains enquêtés par Afrobaromètre en 2016/2018, le Togo se classe parmi les derniers qui soutiennent l'idée selon laquelle les hommes devraient avoir plus droit aux emplois rares (Figure 9). Les citoyens de la Tunisie (62%), du Niger (60%), et de Madagascar (58%) sont presque deux fois plus susceptibles d'avoir cette opinion que les Togolais.

Figure 9: Les hommes devraient avoir plus droit aux emplois rares | 25 pays africains | 2016/2018



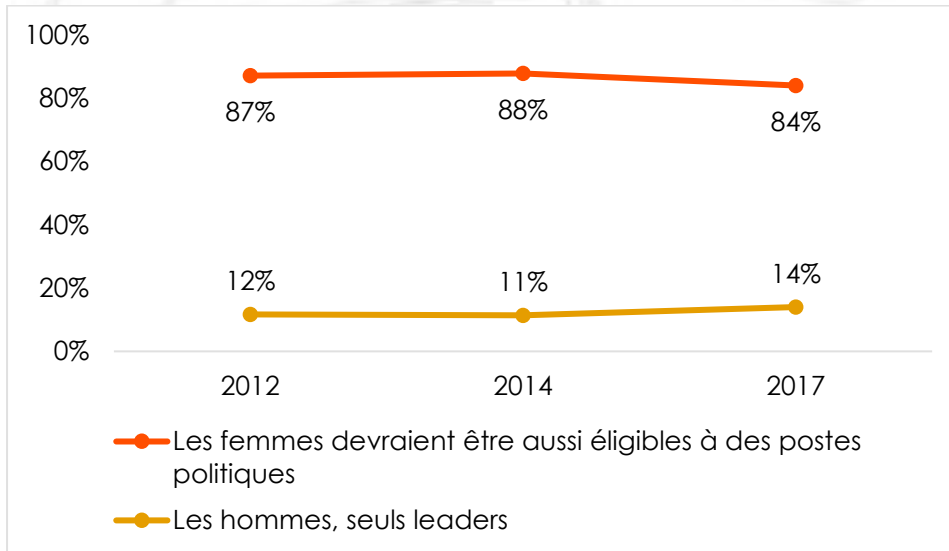
Question posée aux répondants: Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez me dire si vous êtes en désaccord ou d'accord: Lorsque l'emploi se fait rare, les hommes devraient plus avoir le droit à un emploi que les femmes? (% qui sont « en désaccord » ou « tout à fait en désaccord »)

Les rôles de la femme dans le leadership politique et au foyer

Plus de huit Togolais sur 10 (84%) affirment que les femmes devraient avoir les mêmes chances que les hommes d'obtenir des mandats électifs publics. Ce niveau de soutien est demeuré assez constant ces dernières années (baisse de 4 points de pourcentage depuis 2014) (Figure 10). Un répondant sur sept (14%) sont plutôt d'accord pour dire que « les hommes font mieux la politique que les femmes, et devraient être seuls à être élus à des postes politiques ».

Les femmes sont juste un peu plus susceptibles que les hommes de soutenir l'égalité des femmes par rapport aux élections, à 86% contre 82%. Cet écart était plus grand en 2014, à 92% contre 83%, avant que la proportion des femmes approuvant l'égalité chute de 6 points de pourcentage (Figure 11).

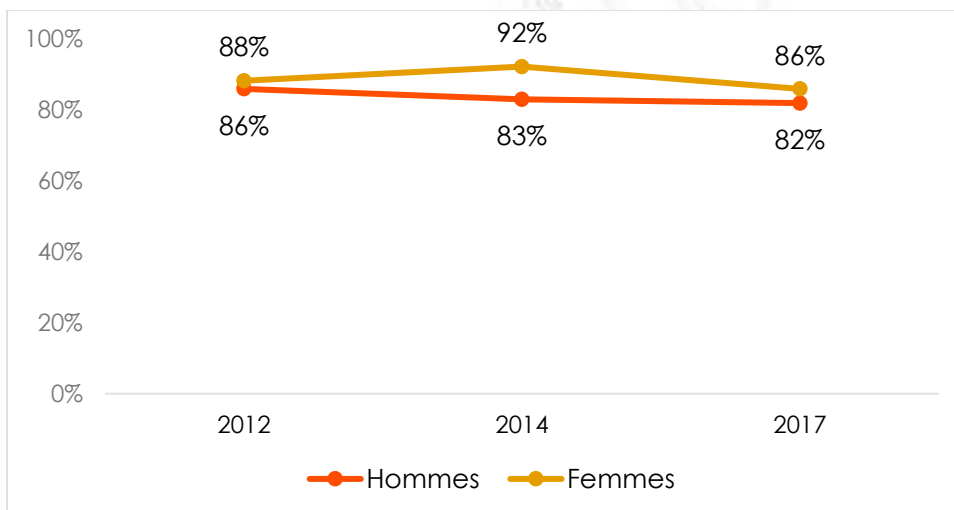
Figure 10: Les femmes, leaders politiques | Togo | 2012-2017



Question posée aux répondants: Parlons un peu du type de société que vous souhaiteriez pour ce pays. Laquelle des affirmations suivantes est la plus proche de votre opinion?

- Affirmation 1: Les hommes font mieux la politique que les femmes, et devraient être seuls à être élus à des postes politiques.
- Affirmation 2: Les femmes devraient être aussi éligibles à des postes politiques que les hommes.

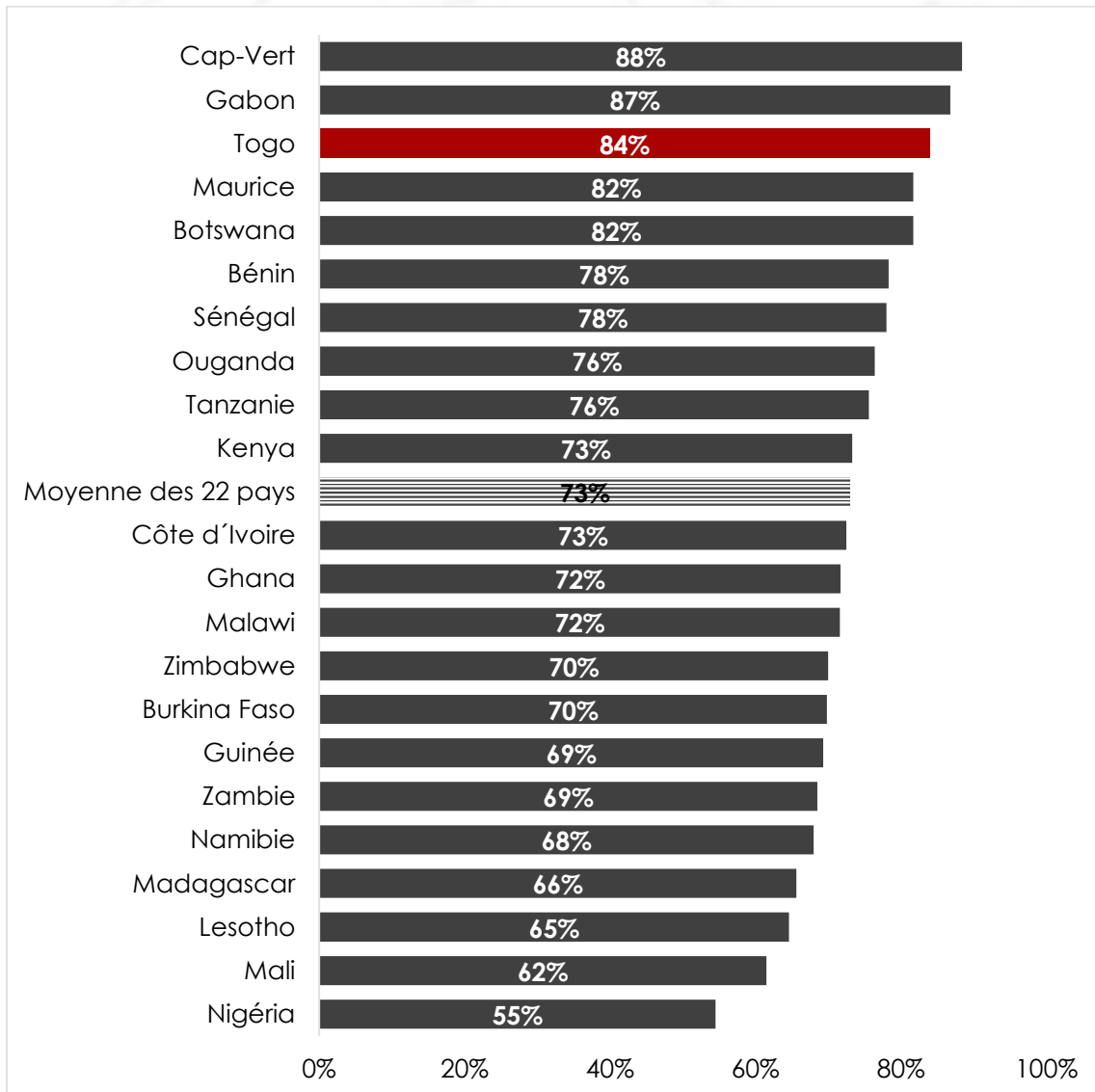
Figure 11: Les femmes, leaders politiques | par sexe | Togo | 2012-2017



(% qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » pour que les femmes aient les mêmes chances de se faire élire que les hommes)

Le Togo se classe parmi les meilleurs parmi 22 pays africains en ce qui concerne l'ouverture aux leaders politiques féminins; seuls le Cap-Vert (88%) et le Gabon (87%) ont un meilleur score (Figure 12). La majorité dans tous les 22 pays soutiennent le leadership des femmes.

Figure 12: Soutien au leadership politique des femmes | 22 pays africains
 | 2016/2018

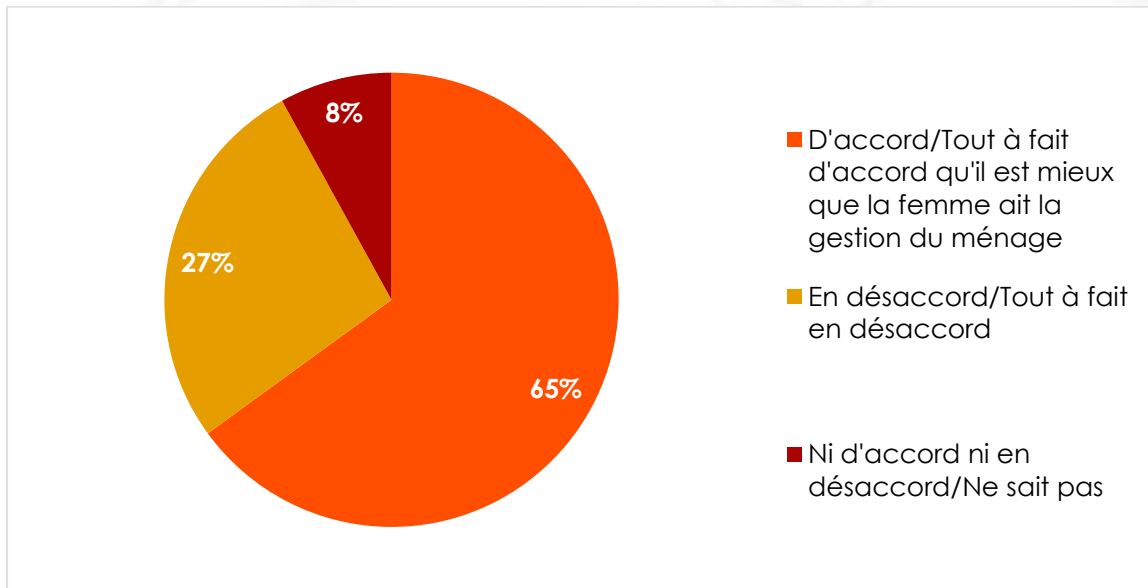


(% qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » pour que les femmes aient les mêmes chances de se faire élire que les hommes)

Quand bien même les Togolais accueillent les femmes à bras ouverts pendant la campagne électorale, ils pensent également qu'il est mieux pour une famille qu'une femme, plutôt qu'un homme, porte la responsabilité principale de sa gestion et de l'encadrement des enfants. Deux-tiers (65%) des répondants sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec cette opinion (Figure 13).

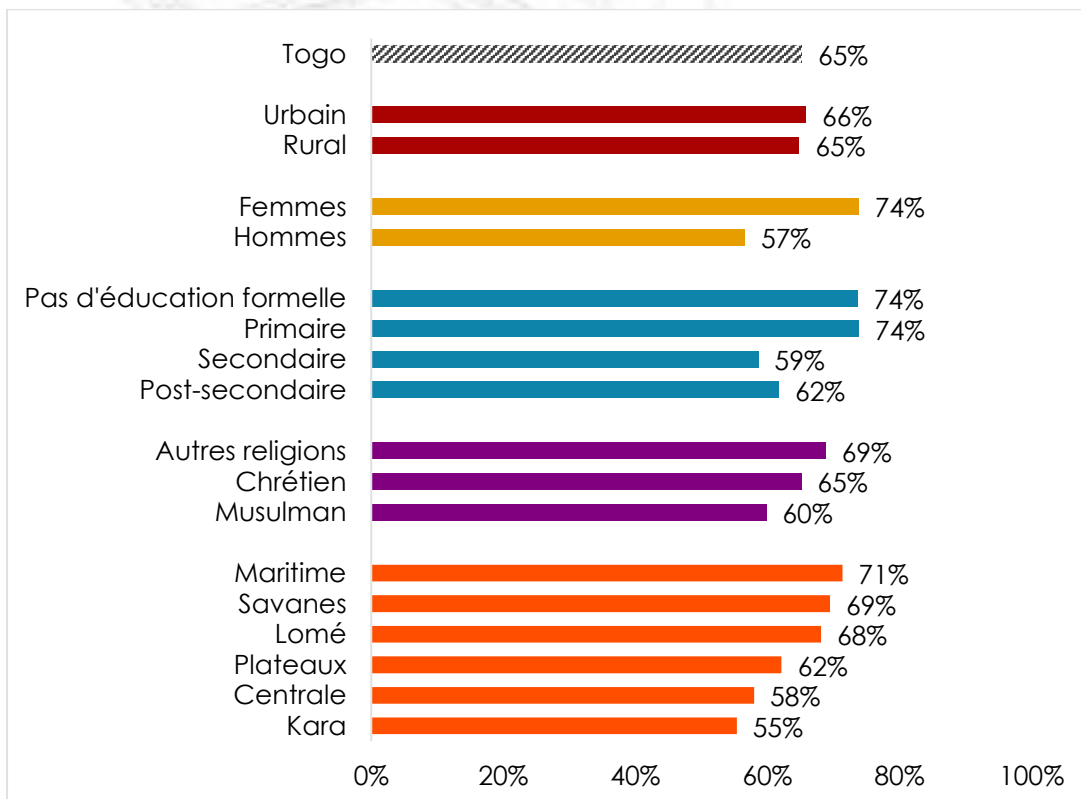
Les femmes sont plus susceptibles que les hommes (74% contre 57%) d'affirmer qu'une famille vit mieux lorsque c'est une femme qui porte la responsabilité principale de sa gestion (Figure 14). Il en est de même chez les répondants moins instruits (74% parmi ceux qui ont un niveau d'instruction primaire ou qui sont sans instruction formelle) comparativement à leurs compatriotes mieux instruits. De même, cette opinion est plus populaire dans les régions Maritime (71%), Savanes (69%), et Lomé (68%) que dans les autres régions. Les répondants musulmans sont moins susceptibles (60%) que les répondants chrétiens (65%) ou d'autres religions (69%) de la partager.

Figure 13: Est-ce mieux qu'une femme ait la gestion du foyer? | Togo | 2017



Question posée aux répondants: Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez me dire si vous êtes d'accord ou non: En général, une famille vit mieux lorsque c'est une femme qui porte la responsabilité principale de sa gestion et de l'encadrement des enfants?

Figure 14: Est-ce mieux qu'une femme ait la gestion du foyer? | par groupe socio-démographique | Togo | 2017



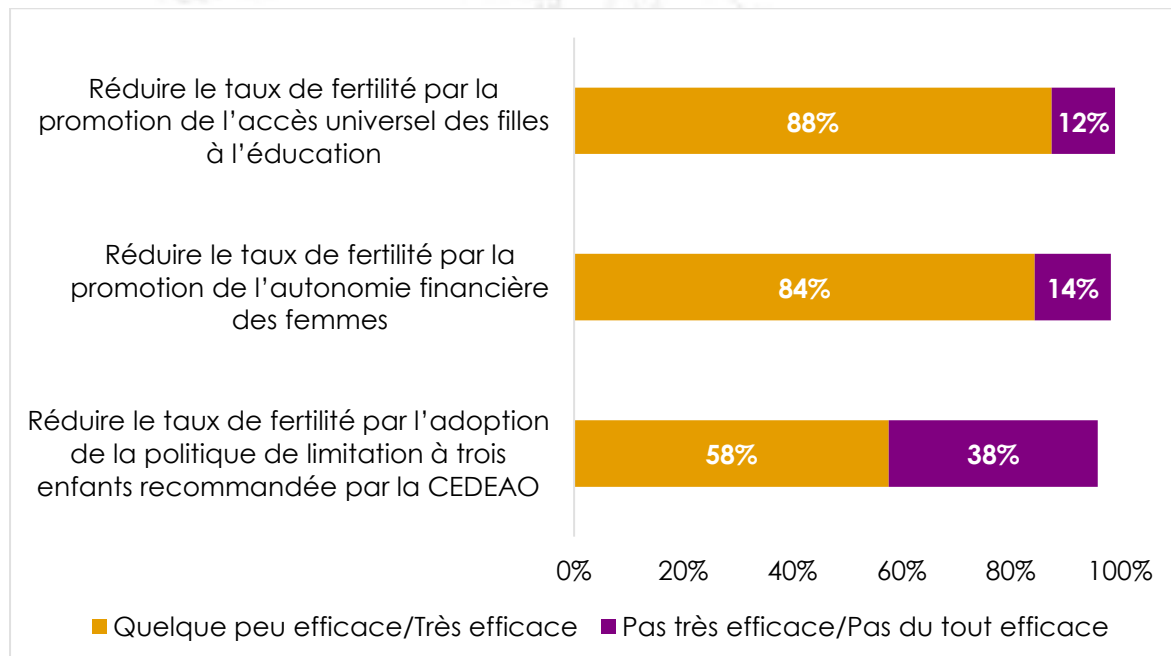
Question posée aux répondants: Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez me dire si vous êtes d'accord ou non: En général, une famille vit mieux lorsque c'est une femme qui porte la responsabilité principale quant à sa gestion et à l'encadrement des enfants que quand c'est un homme? (% qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord »)

Propositions relatives à la réduction du taux de fertilité

Dans une question accessoirement liée au rôle de la femme et à la vie de famille, l'équipe d'Afrobaromètre au Togo a demandé aux répondants leurs opinions par rapport aux propositions en vue de la réduction des taux de fertilité (estimés à une moyenne de 4,8 enfants par femme au Togo en 2013/2014, contre 6,4 en 1988 (Enquête Démographique et de Santé, 2013)). Cela faisait suite à une affirmation du Président français Emmanuel Macron, au sommet du G20 en juillet 2017, qui suggérait que la pauvreté en Afrique serait due aux taux élevés de fertilité (Allemandou, 2017; Blum, 2017), et à une recommandation de politique faite, deux semaines plus tard, par le Parlement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), visant à une limitation des naissances à trois enfants par famille (Beninto.info, 2017; Cameroonvoice, 2017). Cette recommandation de politique a été faite sans aucun débat public qui aurait pu soulever des questions par rapport à la régulation du corps et des libertés des femmes, le rôle de l'état dans la définition des dynamiques de famille, les facteurs fondamentaux de la planification familiale, et l'indépendance éducative et financière des femmes dans la prise de décisions relatives à la reproduction.

A la question de savoir quelles sont les possibilités de politiques en vue de la réduction du taux de fertilité, la plupart des Togolais affirment que la promotion de l'accès universel à l'éducation pour les filles (88%) et la promotion de l'autonomie financière des femmes (84%) sont de bonnes approches. La limitation des naissances à trois enfants telle que préconisée par la CEDEAO est moins populaire; quand bien même la majorité (58%) des répondants soutiennent également cette proposition, la proportion (38%) des opinions qui y sont opposées est presque trois fois plus élevée que celles des opposants aux autres approches (Figure 15).

Figure 15: Comment réduire le taux de fertilité? | Togo | 2017



Question posée aux répondants: Certaines personnes suggèrent différents moyens de réduire le taux de fertilité dans des pays comme le Togo. Veuillez me dire à quel point vous pensez que chacune des approches suivantes contribuerait effectivement à réduire la fertilité:

- Réduire le taux de fertilité par la promotion de l'accès universel des filles à l'éducation?
- Réduire le taux de fertilité par la promotion de l'autonomie financière des femmes?
- Réduire le taux de fertilité par l'adoption de la politique de limitation à trois enfants recommandée par la CEDEAO?

Conclusion

Les Togolais affichent une grande ouverture d'esprit dans leur soutien aux droits des femmes et sont également très tolérants envers les personnes différentes, si ce n'est leur très grande réticence à l'égard des personnes ayant une différente orientation sexuelle. Combinées aux textes de loi répressifs, ces attitudes envers l'homosexualité bloquent l'ouverture d'un dialogue et maintiennent la communauté LGBT dans la clandestinité et l'exclusion. Alors que le gouvernement, sous la pression de la communauté internationale et des bailleurs de fonds, mène des actions anti-VIH en direction de ce groupe, sévèrement touché par cette pandémie, la société n'a pas encore engagé un débat public à propos de leurs droits.

Plus généralement, les résultats d'enquêtes suggèrent que le Togo doit prêter une oreille plus attentive à la prise en compte plus inclusive de toutes les composantes de la nation, y compris certains groupes ethniques et religions traditionnelles et marginales qui pour diverses raisons pourraient se sentir exclus.

Parlant de genre, le soutien populaire à l'égalité des sexes pour ce qui est de l'éducation et de la politique est fort au Togo. Sur la question de la propriété foncière, le soutien à l'égalité des sexes vient renforcer les combats des organisations qui ont obtenu le vote d'une nouvelle loi sur le foncier venant mettre fin à l'ambiguïté juridique entre les droits fonciers traditionnel et moderne.

Les Togolais soutiennent également l'égalité des sexes dans le secteur de l'emploi, même si cet enthousiasme est ici tempéré par une proportion non-négligeable de Togolais qui, considérant l'homme comme le chef de famille, pensent que ces derniers devraient être privilégiés lorsque les emplois se font rares. Et la plupart des citoyens affirment qu'il vaut mieux pour une famille qu'une femme, plutôt qu'un homme, porte la responsabilité principale de sa gestion et de l'encadrement des enfants.

Si la population est prête à supprimer les obstacles à l'égalité des sexes, les autorités politiques et administratives doivent continuer à rechercher des voies et moyens visant à traduire ces bonnes intentions et nouveaux textes de loi dans la réalité quotidienne.

Pour explorer davantage ces données, veuillez visiter
l'outil d'analyse de données en ligne
d'Afrobaromètre à l'adresse
www.afrobarometer.org/online-data-analysis.

Références

- 27avril.com. (2014). Togo: L'excision, cette pratique « d'un autre âge » bousille la vie des femmes. Il faut l'enrayer, complètement! <https://www.27avril.com/blog/culture-societe/societe/togo-l-excision-cette-pratique-dun-autre-age-bousille-la-vie-des-femmes-il-faut-y-renoncer>.
- Allemandou, S. (2017). Pour Macron, le développement de l'Afrique passe par la baisse de la fécondité. France24. <https://www.france24.com/fr/20170711-macron-croissance-afrique-probleme-nombre-enfants-africaines-developpement>.
- Assemblée Nationale Togolaise. (2015). Les députés: Les 91 députés élus. <http://www.assemblee-nationale.tg/les-deputes/les-91-deputes-elus.html>.
- Beninto.info. (2017). Quand les parlementaires africains font du Macron. 24 juillet. <http://www.beninto.info/2017/07/24/quand-les-parlementaires-africains-font-du-macron/>.
- Blum, E. (2017). Après les déclarations de Macron sur la natalité en Afrique, que disent les chiffres? Le Monde Afrique. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/07/12/apres-les-declarations-de-macron-sur-la-natalite-en-afrique-la-verite-des-chiffres_5159751_3212.html.
- Cameroonvoice. (2017). CEDEAO est-elle soumise à la volonté de limitation des naissances de Macron? 22 juillet. <http://www.cameroonvoice.com/news/article-news-30526.html>.
- Dagban-Zonvide, A. D. (2013). Discours devant la 57ème session de la commission de condition de la femme. <http://www.un.org/womenwatch/daw/csw/csw57/generaldiscussion/memberstates/togo.pdf>.
- Enquête Démographique et de Santé. (2013). Togo EDS 2013-2014 rapports finaux. <https://dhsprogram.com/what-we-do/survey/survey-display-328.cfm>.
- Journal Officiel de la République Togolaise. (2015). 60e année - No 30. Loi No 2015-010 du 24 novembre 2015 portant nouveau code pénal. <https://www.ilo.org/dyn/natlex/docs/ELECTRONIC/104616/127692/F-194593081/TGO-104616.pdf>.
- Kakpo, F. E. (2018). Le Togo se dote d'un nouveau code foncier. Agence Ecofin. 6 juin. <https://www.agenceecofin.com/gouvernance-economique/0606-57513-le-togo-se-dote-dun-nouveau-code-foncier>.
- Korolakina D. (2016). Droit foncier au Togo: Quand le coutumier retarde le moderne. Togo Matin. 21 novembre. Disponible ici.
- Lomechrono.com. (2018). Togo - Du droit foncier des femmes. <http://news.lomechrono.com/?idnews=834828&t=Du-droit-foncier-des-femmes>.
- Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme, de la Protection de l'Enfant et des Personnes Agées. (2008). Etude sur les mutilations génitales féminines au Togo. https://www.unicef.org/wcaro/wcaro_togo_fgm_rapport.pdf.
- PASEC. (2016). Performances du système éducatif togolais: Compétences et facteurs de réussite au primaire. Programme d'Analyse des Systèmes Éducatifs de la CONFEMEN. <http://www.pasec.confemen.org/wp-content/uploads/2016/11/PASEC2014-Togo.pdf>.
- Réaux, A. (2018). Au Togo, la difficile reconversion des anciennes exciseuses. https://www.rtb.be/info/monde/detail_au-togo-la-difficile-reconversion-des-anciennes-exciseuses?id=9995020.
- Republicoftogo.com. (2018). Gouvernement. <http://www.republicoftogo.com/Toutes-les-pages-CMS/L-etat/Gouvernement>.

Thomas Isbell est doctorant à l'Université du Cap en Afrique du Sud. Email: tisbell@afrobarometer.org.

Hervé Akincho est directeur du Center for Research and Opinion Polls (CROP), le partenaire national d'Afrobaromètre au Togo. Email: herve.akincho@crop-africa.org.

Afrobaromètre est produit collectivement par les sociologues de plus de 30 pays Africains. La coordination est assurée par le centre pour le développement démocratique (CDD) au Ghana, l'institut pour la justice et la réconciliation (IJR) en Afrique du Sud, l'institut des études en développement (IDS) de l'université de Nairobi au Kenya, et l'institut pour la recherche empirique en économie politique (IREEP) au Bénin. L'université d'Etat du Michigan (MSU) et l'université du Cap (UCT) apportent un appui technique au réseau.

Le 7^{ème} Round d'Afrobaromètre a bénéficié du soutien financier de l'Agence suédoise de coopération pour le développement international (SIDA), de la Fondation Mo Ibrahim, des Open Society Foundations, de la Fondation Bill & Melinda Gates, de la Fondation William & Flora Hewlett, du Département d'Etat Américain, de l'agence Américaine pour le développement international (USAID) à travers l'Institut Américain pour la promotion de la paix, de la Fondation nationale pour la démocratie (National Endowment for Democracy), et de Transparency International.

Les dons permettent au projet Afrobaromètre de donner une voix aux citoyens Africains. Veuillez penser à faire une contribution (à www.afrobarometer.org) ou contacter Felix Biga (felixbiga@afrobarometer.org) pour discuter d'un éventuel financement institutionnel.

Pour plus d'informations, veuillez visiter le www.afrobarometer.org.



Dépêche No. 238 d'Afrobaromètre | 26 septembre 2018